

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations

Risque, régulation, qualité, sécurité, assurance,
finance

pour le prochain contrat 2019-2023

Conservatoire National des Arts et Métiers -
CNAM

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Mireille Bastien, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

Le champ de formations proposées par le CNAM et intitulé *Risque, régulation, qualité, sécurité, assurance, finance* (RRQSAF) propose, selon le document de présentation du champ transmis, un éventail de 32 parcours de formations s'inscrivant dans le schéma licence – master – doctorat et se décomposant en 2 mentions de licences générales, 10 licences professionnelles et 8 mentions de masters. Non seulement le chiffre de 32 mentions est par lui-même surprenant mais l'offre de formation réellement déposée au titre du champ RRQSAF ne correspond pas nécessairement. On recense en effet, hors doctorats, 22 mentions (cf. la liste en fin de document) :

- 1 licence générale (L),
- 12 licences professionnelles (LP),
- 9 mentions de masters (M),

Par rapport au champ qui a été évalué initialement, *Comptabilité, finance et économie*, on constate :

- La création de deux formations : une LP *Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes* et un master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) qui fusionne des parcours préalablement hébergés par le master *Comptabilité – contrôle – audit* (CCA) ;
- Que trois formations sont potentiellement rattachées à plusieurs champs : LP *Métiers du décisionnel et de la statistique*, master *Gestion de l'environnement* et master *Mathématiques appliquées, statistique* ;
- Un élargissement du périmètre du champ de formation qui comporte dans sa nouvelle définition 9 formations de plus que le champ initialement expertisé *Comptabilité, finance et économie*.

Le périmètre scientifique et professionnel du champ de formations examiné est extrêmement large et diversifié compte tenu du caractère très générique de sa définition centrée autour « *des problématiques d'évaluation et de gestion des risques des activités économiques, des régulations pour mieux les encadrer, des processus de contrôle qualité et de sécurité nécessaires à leur bon déroulement, des analyses préventives et des mécanismes dissuasifs permettant de les protéger, des différents métiers du chiffre qui serviront à comptabiliser et établir le bilan de ces activités, à les financer et à assurer l'ensemble des risques identifiés* ». Au final et par voie de conséquence, c'est un champ de formation très étendu qui va toucher des secteurs professionnels très différents tels que les métiers du chiffre, du numérique, de la banque, de l'assurance, de la santé au travail, de la santé publique ou encore, des sciences criminelles.

Le CNAM s'adresse principalement à un public composé d'auditeurs qui sont déjà en milieu professionnel ou qui sont en phase de reconversion. Les formations sont dispensées non seulement à Paris mais également dans des centres régionaux. Compte tenu des spécificités du public visé, les formations sont souvent organisées en formation continue, en apprentissage, en alternance, ou sous forme d'enseignement à distance. La diversité des formes d'enseignement reste très variable d'une formation à l'autre.

Les formations décrites sont parfois associées à des écoles ou instituts internes au CNAM comme dans le domaine de l'assurance (ENASS – École nationale d'assurance) ou de la comptabilité (INTEC – Institut national des techniques économiques et comptables). L'ancienneté de ces instituts a permis au CNAM de tisser des relations privilégiées avec les acteurs principaux de ces différents secteurs professionnels. Plusieurs formations incluses dans le champ sont également déclinées à l'international, plus précisément dans le domaine de la gestion (finance et comptabilité des entreprises).

En termes de recherche, les équipes de recherche susceptibles d'être adossées à l'offre de formation proposée sont nombreuses (11 présentées dans le dossier : centre d'études et de recherche en communications (CEDRIC), centre d'études d'emploi et du travail (CEET), le centre de recherche sur la formation (CRF, équipe d'accueil - EA1410), le centre de recherche sur le travail et le développement (CRDT, EA 4132), le laboratoire dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique (DICEN-IDF), le laboratoire histoire des techno sciences en sociétés (HT2S, EA 3716), le laboratoire de métrologie (EA 2367), le laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action (LIRSA, EA 4603), le laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE, UMR 3320), le laboratoire modélisation, épidémiologie et surveillance des risques pour la sécurité sanitaire (MESuRS, EA 4628).

AVIS SUR L'ENSEMBLE DE FORMATIONS PROPOSÉES

Le champ de formation proposé paraît extrêmement vaste et couvre des domaines très différents. De prime abord, on peine à trouver une cohérence forte à l'ensemble proposé. Néanmoins, au sein de ce champ de grands pôles se détachent : comptabilité/finance/gestion – économie/banque/assurance qui composaient l'essentiel du champ de formation qui avait été proposé à l'évaluation sous la dénomination *Comptabilité, finance et économie*, champ qui relevait du domaine *Droit, économie, gestion*.

Le projet proposé rajoute, par rapport au champ initialement évalué, des formations qui portent sur la criminologie, mais aussi des formations qui relèvent du domaine des métiers de l'informatique, de la santé, de l'hygiène et de la sécurité ou des mathématiques. A l'évidence, on ne peut que constater que les secteurs professionnels visés tout comme les laboratoires de recherche adossés sont globalement très différents ; ce qui interroge sur le développement potentiel d'actions ou de projets communs au niveau du champ de formation.

L'offre de formation du champ s'inscrit, selon le dossier de présentation, dans le cadre de l'évolution générale de l'activité économique vers une « *planification et gestion intégrée de la production des différents biens à leur consommation finale et à des exigences croissantes de qualité (...) et de sécurité que l'on essaie de garantir en amont par la régulation et en aval par l'assurance* ».

L'établissement indique qu'il y a complémentarité et interdépendance avec les formations d'autres champs. Néanmoins, le découpage de certains domaines de formation interroge. On observe, par exemple, que toutes les thématiques liées à la gestion des entreprises et des organisations sont éclatées dans au moins trois champs (*Entreprise, travail, emplois et métiers* – ETEM), RRQSAF et plus accessoirement *Innovation, conception, Création* (ICC), scission dont la motivation n'apparaît pas. Le regroupement avec les formations décrites dans d'autres champs semblerait *a priori* plus logique. Ainsi, toujours dans le domaine de la gestion, le parcours *Comptabilité, contrôle, audit* de la licence *Gestion* est dans le champ ETEM alors que le master *Comptabilité-contrôle-audit* qui en est le prolongement naturel est dans le champ *Innovation, conception, création* (ICC) ...

La question de la coexistence d'une licence de gestion et d'une licence d'économie-gestion (dans deux champs distincts) ne semble pas davantage convaincante. Elle l'est d'autant moins au regard de l'offre de formation à la suite de la licence *Économie et gestion*. Ainsi, le master *Économie* s'est restructuré en se recentrant sur l'économie et en marginalisant les enseignements de finance. Il serait donc assez logique de disposer dans l'établissement d'une licence de gestion d'une part, et d'une licence d'économie d'autre part, la coexistence d'une licence de gestion et d'une licence *Économie - gestion* ne favorisant pas la lisibilité de l'ensemble pour les futurs auditeurs.

Inversement, certaines formations pour lesquelles la question du rattachement au champ *Comptabilité, économie et finance* se posait en ont effectivement été extraites (LP *Commercialisation des produits alimentaires* rattachée désormais au champ *Industrie et territoires*).

Dans chacun des pôles de formation (comptabilité/finance, santé, criminologie...), les formations proposées affichent assez systématiquement des liens importants et souvent solides avec les milieux professionnels concernés.

Au regard des remarques qui avaient été formulées lors de l'évaluation du bilan, la plupart d'entre elles ont été intégrées par l'établissement. C'est ainsi que :

- Certaines formations ont été restructurées (master *Comptabilité – contrôle - audit* ; master *Finance*, ...).
- L'enseignement des langues a été introduit de manière systématique dans la plupart des formations, même si le volume horaire reste parfois modeste.
- Les conseils de perfectionnement ont été systématisés dans la quasi-totalité des formations comprises dans le champ mais la mise en œuvre calendaire est très hétérogène d'une formation à l'autre. En place, dans certains diplômes, leur mise en œuvre est différée à 2019 dans d'autres.
- Le sous-encadrement en enseignants-chercheurs (EC) qui transparaissait dans certaines formations a donné lieu à des demandes de créations de postes (LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*, master *Monnaie, banque, finance, assurance*) ; il importera de vérifier si ces demandes aboutissent et permettent de rééquilibrer les équipes pédagogiques.

Quelques incertitudes demeurent liées en grande partie aux spécificités de fonctionnement du CNAM :

- La difficulté de raisonner en termes de flux d'auditeurs par promotion, les auditeurs s'inscrivant à des unités d'enseignement (UE) et demandant *a posteriori* la délivrance du diplôme après validation des différentes UE composant le parcours de formation.

- La qualité pédagogique des formations délocalisées dans certaines régions : la question de la difficulté à recruter des enseignants locaux ne semble pas toujours trouver réponse même si l'établissement précise que le recrutement d'enseignants locaux donne lieu à une procédure d'agrément ou que l'enseignement à distance vient suppléer l'absence d'enseignants sur place (licence *Économie-gestion*).
- L'incertitude qui demeure sur certaines formations pour lesquelles l'accréditation est demandée mais dont l'état « végétatif » avait été souligné dans l'évaluation (LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations*).

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

La grande disparité, déjà soulignée, entre les formations qui appartiennent au champ étudié, n'est pas de nature à favoriser ou permettre une coordination très importante entre les différentes formations et ne sont pas de nature à favoriser les mutualisations des enseignements et des équipes pédagogiques. Celle-ci interviendra plus probablement au sein de sous-ensembles (comptabilité - finance - contrôle de gestion / santé / assurance – banque /...).

Le pilotage de certaines formations reste parfois concentré entre les mains de certains EC. Tel est précisément le cas de quatre des cinq licences professionnelles *Métiers de la gestion et de la comptabilité*. Il serait sans doute souhaitable que le pilotage de ces formations soit réparti de manière plus large. Certaines de ces formations demeurent en effet fragiles et méritent une équipe de pilotage dédiée qui puisse permettre leur renforcement.

Les projets proposés dans le cadre de la nouvelle offre de formation ont, dans la plupart des cas, prévu la mise en place de conseils de perfectionnement conformément aux observations qui avaient été formulées, conseils qui associent les étudiants inscrits dans la formation. Certains conseils de perfectionnement semblent d'ores et déjà opérationnels, la mise en place d'autres est programmée à des échéances variables dans la mise en œuvre du contrat alors même que l'obligation d'avoir des conseils de perfectionnement s'imposait déjà au précédent contrat.

L'établissement précise que les différentes équipes pédagogiques nationales (EPN) disposent chacune d'un conseil ouvert sur le monde extérieur (professionnels, élus locaux...) et habilité à recevoir des propositions en termes d'évolution ou de création de formations. En outre, chaque EPN organise des réunions internes destinées à repérer les évolutions. Une réunion annuelle des cinq champs présidée par la direction déléguée à la formation assure le pilotage des champs. Cette réunion regroupe les coordinateurs des champs, les directeurs des EPN, l'adjoint à l'administrateur en charge de la formation, le directeur du numérique, ... Cette instance doit veiller à préserver la cohérence d'ensemble de l'offre globale de formation. Au vu du découpage des champs et des fortes zones de recoupement entre elles, ce niveau de pilotage est utile mais sans doute un découpage plus cohérent des champs aurait facilité la gestion opérationnelle et stratégique de chacun d'entre eux. La visite de l'établissement a néanmoins permis de mieux comprendre l'articulation entre les différentes instances.

Les observations formulées par le Hcéres sur la difficulté à connaître les flux dans les différentes formations ont suscité en réponse la production de données chiffrées qui montrent que l'établissement a la possibilité de gérer les flux de manière sans doute plus précise. Néanmoins, le suivi semble privilégier un suivi des effectifs inscrits aux unités d'enseignement et non au diplôme. Un suivi des diplômés semble toutefois assuré par le biais de l'observatoire des études et des carrières.

L'évaluation des enseignements par les auditeurs semble résulter essentiellement d'enquêtes anonymes établies après chacun des cours. Le dossier ne précise pas ce qu'il advient de ces évaluations ensuite. Sur le plan pédagogique, le CNAM a mis en place un dispositif de soutien pour lutter contre l'échec par le biais du centre de ressources et d'appui pédagogique (CRAP) qui propose des modules de soutien sur certaines matières mais également sur l'utilisation de certains outils (bureautique...). Ces dispositifs sont sollicités en cas de besoin par les auditeurs, éventuellement sur suggestion des enseignants. L'établissement a mis également l'accent sur le développement de l'outil numérique utilisé dans le cadre de l'enseignement à distance, pour améliorer l'efficacité des recherches en ligne ainsi que des outils à la disposition des enseignants (chaîne éditoriale, studios de cours, classes virtuelles...).

Les partenariats à l'international demeurent solides même s'ils sont très inégaux selon les formations mais parfois de manière très légitime. Certaines formations comportent des délocalisations dans des pays étrangers. Tel est notamment le cas du master *Finance* et des diplômes comptables (master CCA...), ce qui dans ce dernier cas doit être assorti de précautions compte tenu des enjeux en termes de dispenses d'épreuves avec les examens comptables nationaux. Des partenariats existent encore avec la Grèce en particulier dans le domaine de la santé.

LES FORMATIONS

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Remarque(s)
Économie et gestion	L	CNAM	La coexistence au sein d'un même établissement d'une licence <i>Gestion</i> et d'une licence <i>Économie et gestion</i> pose question et cela d'autant plus que la licence <i>Gestion</i> intègre désormais un parcours CCA qui permet d'alimenter les masters CCA et CGAO. Même si l'accès au master <i>Finance</i> suppose une double culture économique et gestionnaire, une licence <i>Économie</i> pourrait inclure des enseignements de gestion. Il est proposé de changer l'intitulé de la mention en licence <i>Économie</i> .
Analyste criminel opérationnel	LP	CNAM	
Assurance, banque, finance : supports opérationnels	LP	CNAM	L'établissement a indiqué qu'un programme de recrutement était en cours. Une évaluation à mi-contrat est recommandée pour évaluer la progression du nombre d'EC.
Management et gestion des organisations	LP	CNAM	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	LP	CNAM	Le devenir de cette formation qui n'a pas fonctionné depuis 2013/2014 est problématique, la LP n'ayant été délivrée que par la voie de la validation des acquis de l'expérience, ce qui ne constitue pas un mode de fonctionnement en soi. Le projet proposé se borne à indiquer que les défauts constatés seront corrigés. En l'absence d'éléments réellement nouveaux, il est proposé de ne pas reconduire cette mention.
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie	LP	CNAM	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion	LP	CNAM	Il avait été suggéré de transformer la LP en parcours de la licence de gestion compte tenu du programme de la formation, de l'absence de débouchés directs au sortir de la LP en contrôle de gestion et du taux de poursuite d'études en master. De plus, la création d'un parcours CCA au sein de la licence <i>Gestion</i> permettra d'alimenter le master CGAO qui est le débouché naturel de l'actuelle LP. Du fait du taux élevé de poursuite en master et de son positionnement métier de niveau master, cette mention ne devrait pas être prolongée en l'état.
Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière	LP	CNAM	

Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise	LP	CNAM	
Métiers de la santé : technologies	LP	CNAM	
Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes	LP	CNAM	Création
Métiers du décisionnel et de la statistique	LP	CNAM	
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	LP	CNAM	
Actuariat	M	CNAM	
Comptabilité - contrôle - audit	M	CNAM	Le master CCA a fait l'objet d'une restructuration et la mention comportera désormais un seul parcours. Son positionnement dans le champ RRQSAF alors que le parcours CCA de la licence de gestion est dans le champ ETEM pose un problème de cohérence de l'offre de formation dans le domaine de la comptabilité. Il n'est pas fait mention, dans la fiche de présentation de la formation, de partenariats à l'international ni de formation à distance mais tel n'est pas le cas dans le document général de présentation du champ dans lequel il est indiqué que le master CCA est développé dans de nombreux centres étrangers (Afrique du Nord, Afrique centrale et de l'Ouest). Lors de la visite sur site, le responsable de l'EPN de rattachement a confirmé l'absence de délocalisations du master CCA à l'étranger. Il est recommandé de restructurer l'ensemble de l'offre de formation CCA au sein du même champ de formation.
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	CNAM	Création
Criminologie	M	CNAM	Mention hors nomenclature. L'approche pluridisciplinaire des enseignements et de l'équipe enseignante peuvent justifier cette demande de dérogation. Comme cela a été souligné lors de l'évaluation, le master <i>Criminologie</i> ne prépare pas spécifiquement à un métier mais vise plutôt à renforcer les compétences de personnes déjà insérées professionnellement dans des structures ou organisations au demeurant très différentes. Il s'agit donc davantage d'apporter une certification ou une compétence complémentaire que de préparer à un métier. Il est fait état du recrutement de deux enseignants sans précision de la section de rattachement au Conseil national des Universités. Plus fondamentalement, l'évaluation avait souligné l'absence d'organisation répondant aux exigences d'un master en termes de cohérence interne et de progression des UE.

			Le projet transmis ne permet pas de valider ce point au demeurant essentiel. Néanmoins, les éléments d'information recueillis lors de la visite sur site sont de de nature à dissiper les interrogations apparues sur la base du seul dossier.
Économie	M	CNAM	
Finance	M	CNAM	
Management sectoriel	M	CNAM	A la suite de la visite sur site, il est recommandé de mettre en conformité l'intitulé du parcours actuellement dénommé <i>Droit de la santé – droit spécifique à la Grèce</i> avec son contenu réel.
Mathématiques appliquées, statistique	M	CNAM	
Monnaie, banque, finance, assurance	M	CNAM	Une évaluation à mi-contrat est recommandée pour valider la progression du nombre d'EC.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Olivier Faron
Administrateur Général

Paris, le 18 septembre 2018

Référence : cnam/dnf/af/16/2018

Dossier suivi par : Ariane FREHEL

Tél 01 40 27 23 04

Objet : REPONSE DU CNAM AUX EVALUATIONS DES FORMATIONS PROJET MENEES PAR L'HCERES

Les retours récents sur l'évaluation des formations du Cnam réalisée par l'Hcéres traduisent une démarche vertueuse, à commencer par les apports des échanges directs menés en juin dont chacun ne peut que se féliciter.

Au-delà d'un certain nombre d'avancées saluées dans les rapports sur les cinq champs, il est important de revenir sur des difficultés structurelles et/ou conjoncturelles que l'établissement souhaite surmonter de manière collégiale et volontariste.

D'un point de vue structurel, le projet de réorganisation, intitulé Cnam 2020, va rapidement porter ses fruits, notamment en termes de processus de décision. Les circuits vont devenir progressivement plus fluides et donc plus efficaces. Le partage de la mission formation par l'adjoint à l'administrateur général en charge de la formation va également clarifier la partie sommitale de l'organisation. L'autre dimension structurelle est le cœur de la mission du Conservatoire qui renvoie à la formation de professionnels, en ce sens plus des auditeurs hors temps de travail que des étudiants stricto sensu, pour lesquels les questions de l'employabilité et de la promotion sociale sont névralgiques. L'attention portée à la mise en place de conseils de perfectionnement apparaît donc essentielle, voire prioritaire.

A titre complémentaire, la nécessité d'une prise en compte accrue de la recherche, en particulier au niveau master, semble essentielle dans le cadre d'une meilleure reconnaissance des laboratoires de l'établissement.

Enfin, la campagne d'emplois vise à répondre au mieux au besoin d'enseignants-chercheurs domaine par domaine, secteur par secteur, champ par champ. Les recrutements peuvent parfois poser des problèmes de phasage pour permettre notamment un portage des diplômes efficace. Certains grands domaines comme ceux de la logistique et des transports ou de l'assurance ont ainsi vocation à être renforcés alors que l'effort de mutualisation devrait accroître le nombre de projets transversaux.



Olivier FARON

Dès à présent et en guise de retour au rapport d'évaluation par champ de formation, je me propose de vous donner quelques éclairages ciblés sur les évolutions prévues dans les formations en réponse aux remarques de l'évaluation HCERES.

Champ ETEM

- Licence mention sciences sociales

En préambule, il nous semble utile de rappeler les éléments forts justifiant le maintien de l'ouverture de cette licence générale en sciences sociales au sein du Conservatoire national des arts et métiers :

- Historiquement, la licence générale sciences sociales est héritière de l'ancienne licence générale Travail Orientation Société habilitée en 2005 et créée à la suite du souhait de l'établissement de mettre en cohérence les formations Bac+3 et infra dans l'ancien pôle travail et société. Ce projet trouvait son origine dans un travail réalisé par MM. les professeurs Vincent Merle et Even Loarer. Cette licence a ensuite évolué au fil des évaluations AERES à l'époque et des évolutions organisationnelles de l'établissement (création du département TOF).
- Pour la campagne d'évaluation-accréditation en cours, plusieurs éléments ont motivé le maintien et l'évolution de la maquette de la Licence Générale Sciences Sociales, et notamment le besoin exprimé par plusieurs Centres Cnam en Région (Pays de la Loire, Normandie, Centre...) de maintenir - en la faisant évoluer- cette licence qui permet :
 - de proposer une offre à Bac+3 dans le champ du travail, de la santé et de la formation, complémentaire de l'offre Cnam dans le champ des sciences et techniques.
 - de favoriser des accès via VAE (VAP 85) à des niveaux de L3.
 - D'ouvrir vers des parcours de master du champ du travail, de l'orientation et de la société.

La licence générale sciences sociales proposait initialement cinq parcours différents (« Formation et travail », « Travail, orientation et parcours professionnels », « Travail, clinique du travail et psychologie », « Travail et société », « Analyse du travail, performance, santé ») dont les spécialisations commençaient dès la Licence 1.

Suite aux remarques constructives de l'HCERES explicitant la construction d'une licence générale (avec notamment un tronc commun général pour les deux premières années de licence), nous avons revu la structure de cette licence.

Les années de L1 et de L2 ne proposent à présent qu'un seul tronc commun aux cinq parcours.

En L1, ce tronc commun propose des enseignements en droit, communication, théorie des organisations, économie, sociologie, informatique et psychologie. Ces enseignements sont renforcés en L2 avec un enseignement en langue, une initiation au management RH, en formation des adultes et en santé au travail. L'expérience professionnelle est valorisée de 10 ECTS en L1 et de 14 ECTS en L2.

La L3 propose quant à elle un tronc commun réduit avec deux unités d'enseignement en communication et en recherche d'information, l'expérience professionnelle pour 14 ECTS ainsi que la possibilité de choisir deux enseignements de l'offre de l'équipe pédagogique Travail (l'une étant nécessairement une UE dans la spécialité choisie). Les cinq parcours sont ensuite déclinés avec 4 ou 5 unités d'enseignement pour un total de 24 ECTS dans chaque spécialité.

- Master mention Ergonomie :

Rappel des éléments concernant le master d'ergonomie présents dans le rapport d'évaluation de l'HCERES

« Le master Ergonomie fait part, dans sa fiche de présentation de formation, de la mise en place d'un enseignement de langue et d'un conseil de perfectionnement pour un seul des deux parcours, en plus de celui déjà existant pour la mention. La configuration de ce conseil de perfectionnement uniquement pour le parcours Intervenir en ergonomie est étonnante. Il nous a été indiqué lors de la visite que ce point relatif au conseil de perfectionnement serait revu pour se caler sur une configuration classique d'un seul conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Par ailleurs, il n'est pas fait mention d'une réorientation pour

répondre à la sous-représentation des intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique, tout comme pour accroître l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.»

L'ensemble de l'équipe pédagogique en charge du master mention ergonomie du Cnam tient tout d'abord à remercier les experts pour le temps consacré à l'évaluation du dossier et pour la qualité de leurs remarques. Cette équipe souhaite néanmoins apporter quelques précisions à certaines d'entre elles.

- Comme indiqué lors de la réunion avec les expert.e.s HCERES, un conseil de perfectionnement sera mis en place pour les deux parcours du master. Il s'agissait d'une coquille s'étant glissée dans le document. Ce point a été corrigé dans le document de présentation du master.
- Concernant la «sous-représentation des intervenants professionnels du domaine», le renouvellement de deux postes de PAST a été demandé. Par ailleurs, nous nous appuyons depuis plusieurs années, sur un nombre conséquent d'ergonomes-consultants vacataires qui assurent un grand nombre d'heures d'enseignement. Depuis la précédente année, ceux-ci ont été complétés par 8 nouveaux vacataires ergonomes-consultants. Ce mouvement va être poursuivi dans les années à venir. Nous tenons, néanmoins, à signaler que l'équipe pédagogique élargie d'ergonomie (y compris les centres régionaux) est constituée de professionnels non universitaires pour moitié (deux consultantes au Centre Normandie, un intervenant professionnel et un enseignant-chercheur en Bretagne, 2 consultants en PACA).
- Concernant l'utilisation des nouvelles technologies dans les enseignements, si cette remarque concerne l'ouverture des enseignements à distance, nous signalons que l'ensemble des UE constituant le master potentiellement «ouvrable» en FOAD le sont. Les UE non ouvertes à distance sont des UE de travaux pratiques, qu'il est difficile, voire impossible, d'ouvrir entièrement en FOAD. Celles-ci sont néanmoins proposées en formation hybride dans 2 centres régionaux. Par ailleurs, l'équipe s'appuie sur des pratiques pédagogiques «innovantes» non soutenues par des technologies (classes inversées, pédagogie participative ou par projet...). Nous examinerons néanmoins avec les services compétents du Cnam des possibilités de formation hybride sur certains TP afin de favoriser l'accessibilité de notre offre.

Champ IT

- Licence professionnelle mention Logistique et pilotage des flux :

La campagne d'emploi d'enseignants chercheurs actuellement en cours contribuera au renforcement de l'équipe pédagogique logistique.

- Licence professionnelle mention Logistique et transports internationaux

La campagne d'emploi d'enseignants chercheurs actuellement en cours contribuera au renforcement de l'équipe pédagogique logistique.

Champ ICC

- Licence professionnelle mention Métiers des arts culinaires et de la table :

Cette licence est dans une phase de transition entre le départ à la retraite d'un past spécialement recruté pour la filière métiers de bouche et l'arrivée du professeur du Cnam en charge du pôle national agro-alimentaire. Le recrutement de ce professeur est actuellement en cours. La formation n'est donc pas ouverte pour 2018-2019 mais nous souhaitons l'ouvrir par la suite et avons les flux pour la rentrée 2019.

Un tableau comportant un nombre significatif d'enseignants chercheurs et précisant les statuts des personnels Cnam gérant cette formation sera mis à la disposition du MESRI.

- Master Design :

La rédaction d'une fiche complémentaire précisant l'organisation pédagogique du master dans le cadre d'un partenariat Cnam - Ecoles d'art est souhaitée. Ce complément sera remis directement au MESRI.

- Master information communication

Les remarques du comité portent sur trois points :

1. La structuration semestrielle
2. La progression pédagogique
3. Le lien avec la recherche

Ces trois éléments ont été rectifiés ou clarifiés dès la rentrée 2018 (cf. nouveau programme à valoir dès octobre 2018)

1. Répartition des ECTS par semestre : elle est maintenant conforme à 30 ECTS par semestre (cf. infra nouveau programme)
2. Le lien avec la recherche : ce lien était effectif mais sans doute insuffisamment mis en avant. Dorénavant le premier semestre du M1 comme le premier semestre du M2 donnent lieu à la réalisation d'un « projet de recherche tutoré » (respectivement 6 ECT en M1 et 12 ECT en M2) encadré par un enseignant-chercheur du laboratoire Dicen-IdF pour bénéficier des apports méthodologiques permettant de s'engager dans une démarche scientifique (cf. infra). C'était déjà le cas pour l'essentiel, comme en témoignent les projets des auditeurs. Pour rappel, les responsables du Master sont respectivement le directeur du laboratoire Dicen-IdF et l'animatrice du thème de recherche « Coopération médiatisée », tous deux très engagés dans l'encadrement doctoral. D'ailleurs, un étudiant du Master de l'année 2017-2018 a candidaté avec succès au concours doctoral de l'Université Paris-Nanterre et effectuera sa thèse au laboratoire Dicen-IdF.
3. Cohérence pédagogique et spécialisation progressive : les remarques concernant ces dimensions relèvent en grande partie d'un malentendu lié au projet d'organisation en bloc de compétence (elle-même liée aux certificats de spécialisation). Pour la quasi-totalité des inscrits, il existe une spécialisation progressive très claire entre le bloc théorique du M1 (S1) et le bloc théorique du M2 (S2). De même il y a une progression pédagogique entre le bloc appliqué du M1 (S2) sur le design collaboratif et le bloc appliqué du M2 (S2) sur le management de projet pour la transformation digitale. Il n'est pas possible d'accompagner un projet de transformation digitale participatif sans maîtriser parfaitement les démarches de design collaboratif qui permettent de concevoir des solutions en impliquant les usagers. **Les possibilités de permutation des parties appliquées du M1 et du M2 ne concerneraient potentiellement qu'un tout petit nombre d'auditeurs en formation continue dans une logique de demande de délivrance du master via la VAE et uniquement sur la base d'une étude approfondie de leur parcours professionnel. Elle s'inscrit dans la logique des blocs de compétences promue par le ministère.**

Modifications apportées dès la rentrée 2018-2019 pour donner suite aux remarques de l'HCERES

Programme du Master 1 : "Transition numérique et innovation collaborative"

1er Semestre : 30 ECTS

- CCE 200 - Théories de la communication - **4 crédits**
- CCE 203 - Fondamentaux de l'organisation des connaissances - **4 crédits**
- CCE 204 - Fondamentaux du numérique : web et partage de documents - **4 crédits**
- CCE 205 - Anthropologie des connaissances : pratiques et techniques - **4 crédits**
- CCE 206 - Coopération et organisation : principes et outils - **4 crédits**
- DNF001 - Certificat informatique et internet - **4 crédits**

UA3205 - Mémoire de recherche tutoré de S1 - 6 crédits

2eme Semestre : 30 ECTS

Trois UE correspondant au certificat "Design Collaboratif"

- CCE 207 - Médiation par le prototypage pour la co-création - **4 crédits**
- CCE 208 - Conception et facilitation d'ateliers collaboratifs - **4 crédits**
- CCE 209 - Création d'un dispositif d'innovation participative - **4 crédits**

UE d'anglais à choisir : ANG100 (Anglais Général) ou ANG 200 (Parcours d'apprentissage personnalisé) - **6 crédits**

Stage ou projet selon une des trois modalités donnant lieu à rédaction de mémoire - **12 crédits**

- **UA 3206 - Projet tutoré applicatif**
- **UA 3206 - Stage tutoré en entreprise**
- **UA 3206 - Stage ou projet de recherche**

Programme du Master 2 : "Transition numérique et innovation collaborative"

1er Semestre : 30 ECTS

- CCE 210 - Technologies participatives et économies de la convivialité - 4 crédits
- CCE 211 - Communication et éditorialisation - 4 crédits
- CCE 212 - Théories de l'activité collective et enjeux du « collaboratif » - 4 crédits
- CCE 216 - Management, travail et organisation en contexte numérique - 4 crédits
- CCE 217 - Architecture de l'information et design numérique - 4 crédits

UA3204 - Mémoire de recherche tutoré de M2 - 10 crédits

2eme Semestre : 30 ECTS

Trois UE correspondant au certificat "Chef de projet transformation numérique 2.0"

- CCE 213 - Démarches de transformation digitale en entreprise - 4 crédits
- CCE 214 - Gestion de projet pour la conception de solutions digitales - 4 crédits
- CCE 215 - Notions pour l'analyse des offres et des besoins - 4 crédits

Stage ou projet : choisir une UA parmi les trois - 18 crédits

- UA 3201 - Projet tutoré applicatif
- UA 3202 - Stage tutoré en entreprise
- UA 3203 - Stage ou projet de recherche

Champ RRQSAF

- Licence DEG mention Économie Gestion : demande de maintien de cette mention

La licence Économie-Gestion, dont les effectifs sont en expansion depuis 2012, alimente en priorité les masters suivants : Finance d'entreprise (CNU06), Finance de marché (double CNU05-06), Économie (à venir, CNU05). Elle n'alimente pas le Master CCA (comptabilité) contrairement à la licence Gestion. Inversement, la licence Gestion n'alimente pas les diplômes précités. Les diplômes en Finance requièrent en effet une double connaissance en économie et en gestion, assise sur des bases mathématiques solides, que la Licence Gestion ne permet pas d'acquérir. C'est donc que ces deux licences sont distinctes. **L'Hcéres, dans son rapport d'évaluation, suggère de renommer la licence Économie-Gestion en licence Économie afin de favoriser la lisibilité pour les futurs auditeurs. Même si nous apprécions pleinement l'ensemble des analyses de ce rapport, nous souhaiterions néanmoins maintenir le libellé Licence Économie-Gestion.** En voici les raisons en 4 points :

Renommer la licence dans l'offre de formation du Cnam risque de pénaliser la lisibilité du programme, et de générer des erreurs de parcours impactant les entrées en master. Comme vous le savez, la gestion est un domaine très vaste qui regroupe des connaissances et « compétences métier » différentes. Ainsi, la finance d'entreprise et la comptabilité (gestion), n'aboutissent pas aux mêmes métiers. En renommant la licence Économie-Gestion en Économie, les élèves souhaitant s'inscrire en master finance d'entreprise se tourneront par erreur vers la licence Gestion (parcours comptabilité).

Le libellé Économie pourrait dissuader les auditeurs de s'inscrire dans la formation, entraînant une baisse des effectifs de licence et des candidatures en master de finance (entreprise, marchés). L'intitulé Economie-Gestion est très attractif en raison même de la double connaissance acquise en fin de cursus. L'intitulé Économie est en revanche associé dans le milieu universitaire à des filières théoriques peu professionnalisantes, en particulier pour le niveau licence. Ce libellé sied donc mal au public du Cnam (auditeurs déjà en milieu professionnel ou en phase de reconversion).

Une absence de demande pour un « véritable » diplôme d'Économie au niveau Licence. Un libellé Économie, pour conserver une cohérence entre l'affichage et le contenu,

nécessiterait de faire une place beaucoup plus importante aux cours d'économie (économétrie par exemple). Or le public du Cnam n'en est pas demandeur. Par contre nous avons une très forte demande au niveau licence pour une formation duale en économie et en gestion. Nos auditeurs sont attirés par la double exposition de ce tronc commun et en attendent (i) une meilleure compréhension des différents sujets et (ii) la possibilité de faire un choix de spécialisation plus informé au niveau master.

Ce changement pourrait conduire à un désengagement de nos partenaires et à des difficultés pour en trouver d'autres. La licence Économie-Gestion est ouverte en alternance dans 2 centres. En pays de la Loire, la banque partenaire du cursus est attirée par la double étiquette du diplôme, et les inscrits en alternance dispose d'une promesse d'embauche en début de formation. En Bourgogne, le déploiement de la licence Économie-Gestion (plutôt que la licence Gestion) par le centre scolaire Notre Dame est issu d'une requête locale de développement du territoire. Le libellé Économie introduit une confusion sur le contenu du diplôme pouvant conduire à un désengagement de nos partenaires. Cette remarque s'applique également au Cnam Liban qui déploie la licence Économie-Gestion en cours du jour.

En vous remerciant pour l'attention que vous aurez pu porter à ce dossier, nous espérons que les arguments précités plaideront en faveur d'un maintien du libellé Économie-Gestion qui nous semble important pour l'attractivité et la cohérence de nos programmes, en particulier entre les niveaux licence et master.

- Licence professionnelle mention métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations :

Une réflexion est engagée pour intégrer cette thématique comme parcours de la licence de gestion.

- Licence professionnelle mention métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion :

Une réflexion est engagée pour intégrer cette thématique comme parcours de la licence de gestion.

- Master mention Criminologie :

Le Master Droit Économie Gestion, mention Criminologie remercie le comité d'audit de l'HCERES, qui a indiqué avoir été satisfait des réponses apportées à ses interrogations.

Les éléments fondateurs de sa création ont ainsi été soulignés. Le Master mention Criminologie a été créé pour répondre à un besoin national de création d'une filière métier ancrée dans la formation par et pour la recherche, adossé au Pôle Sécurité Défense Renseignement et accueillant déjà des étudiants en certificats, licences, M1 et M2 et 5 élèves en formation doctorale.

Ses mémoires majeurs en M2 répondent aux exigences les plus strictes de la recherche. Une progression réelle est inscrite dans le parcours M1-M2, qui exige une validation à 10 pour chacune des matières sans compensation. Deux Maîtres de Conférences, publiant dans des revues classées internationales, en radicalisation (CNU 1) et en mathématiques (CNU 27) ont rejoint une équipe en émergence (EE) soutenue par la FMSH et l'ENA et validée à l'unanimité par le CS du Cnam, en partenariat formel avec de grandes universités américaine, russe et chinoise. Ces éléments concernant la progressivité des enseignements, les statistiques de publication des chercheurs dans des revues classées, la formation à un métier, ont confirmé la place unique du pôle sécurité défense renseignement.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)